

Autreville **INFOS**

Décembre 2018

SOMMAIRE

P1 – Les mots du maire

P2 – Réunion A31 bis

P2 – Repas des Anciens - CCAS

P3 – Fibre optique

P3 – Réforme listes électorales

P4 – Fermeture de la mairie

P4 – Avis de naissance

P4 – Ecoles du RPI

P5 – Décoration du village

P5 – Saint Nicolas

P6 – Animation Village

P6 – Croqu'livres

Edito - Les mots du maire



Nous voici de nouveau en décembre, déjà. Le moment est venu de dresser le bilan de l'année écoulée et de préparer la dernière année de ce mandat. Pour cela, le Conseil Municipal et moi-même espérons que vous répondrez très nombreux à notre invitation à la cérémonie des vœux le samedi 12 janvier à 17h00. Nous parlerons projets avant de déguster comme chaque année la galette des rois.

Nous profiterons de cette cérémonie pour vous faire découvrir l'exposition à partir des cahiers d'écolière de Marguerite Favier, élève de l'école de notre village en 1918. Les élèves de l'école de Millery ont pu travailler sur les contenus de ces cahiers et participeront à cette exposition. Ce moment convivial est un temps d'échanges très importants pour la vie de notre village.

Nous reviendrons entre autres sujets sur la dernière réunion publique à laquelle ont participé 6 habitants d'Autreville. Pour l'instant, le projet d'aménagement de parcelles pouvant contenir à terme jusqu'à plus de 100 maisons n'a pas mobilisé beaucoup de monde. Il s'agit cependant de l'avenir de notre commune. Le Conseil Municipal souhaite appuyer sa prochaine décision sur une large consultation des habitants. Avancerons-nous dans ce projet ? Combien de parcelles ? Quelle configuration ? Quels avantages et quels inconvénients pour Autreville sur Moselle ? Autant de questions pour lesquelles nous avons besoin de votre avis. C'est aussi cela la démocratie participative, directe, à laquelle nous tenons.

En attendant cette date du 12 janvier, je veux remercier sans attendre l'ensemble des personnes qui ont œuvré cette année encore pour notre bien-être et notre bien-vivre : conseillers municipaux, CCAS, personnel communal, enseignants, animateurs, bénévoles des associations, parents d'élèves, ...
Merci à toutes et à tous ! Passez de bonnes fêtes de fin d'année !

Le maire – Jean-Jacques BIC



Réunion A31bis - Dieulouard



Ainsi qu'annoncé dans une info distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, une réunion de concertation sur le projet de l'A31 bis s'est tenue à Dieulouard le 12 décembre. Une quinzaine d'habitants de la commune ont fait le déplacement pour faire entendre la voix d'Autreville. S'il est très clair pour tout le monde que l'A31 est saturée et que des solutions rapides doivent être trouvées, certaines propositions de l'Etat ne font pas l'unanimité, loin s'en faut. L'aménagement de l'actuelle A31 en 2 fois 3 voies de Toul à Thionville fait consensus malgré la difficulté de l'élargissement au niveau de Maxéville. En revanche, le barreau Toul-Dieulouard tel qu'on le nomme est très fortement critiqué. Pour des raisons financières, nous sommes tous persuadés que si ce barreau voit le jour, il sera concédé à une société autoroutière donc à péage donc peu utilisé. De surcroît, il ne présente aucun intérêt pour notre communauté de communes puisqu'aucun embranchement ne sera prévu.



L'Etat prévoit de nous construire un viaduc juste là !

Cette réunion de Dieulouard nous a permis de prendre la parole et d'expliquer aux fonctionnaires de l'Etat qu'Autreville existait ! Le tracé de ce futur barreau autoroutier est en discussion sur le Toulois mais pas chez nous ! C'est décidé, une seule solution de raccordement à l'A31 actuelle sera étudiée : le tracé B ! Le seul problème étant que le tracé B, c'est chez nous, en plein milieu de nos 14 plans d'eau. Avec ce tracé, nous aurons un viaduc au-dessus de nos étangs et des bretelles de raccordement de part et

d'autre de l'autoroute. Nous devons défendre notre principale richesse, notre dernier espace de promenade dédié à la pêche, au vélo, à la détente. Heureusement, nous avons des soutiens au sein de notre communauté de communes, mais plus largement encore auprès des élus et associations du Toulois.

Dans l'état actuel des choses, notre vocation n'étant pas de regarder passer des camions sans aucun bénéfice pour nous, nous sommes contre le barreau Toul-Autreville, à notre avis inutile, très coûteux, destructeur d'espaces naturels et agricoles et particulièrement de notre zone de loisirs, sans intérêt pour notre territoire.

Faisons d'abord l'aménagement sur place à 2 fois 3 voies de l'A31 et attendons d'en voir le bénéfice avant d'aller vers d'autres solutions. Et puis, à une époque où nous nous préoccupons à juste titre du réchauffement climatique, allons vers des solutions vraiment alternatives : transports en commun, ferroutage, voies navigables plutôt que de recréer de l'autoroute !



CCAS - Repas des Anciens



Le traditionnel repas des Anciens d'Autreville et Millery n'a pas eu lieu en novembre 2018. Nous avons expliqué dans le précédent bulletin que suite aux difficultés rencontrées, les bénévoles de l'AFR avaient renoncé à l'organiser.

Pour faire face à cette situation que nous espérons transitoire, nous allons prendre les choses en main. Le Conseil Municipal, le CCAS et des bénévoles de l'AFR souhaitent organiser un repas des Anciens prochainement. Ce moment convivial sera réservé aux habitants d'Autreville bien que nous espérons retrouver nos voisins et amis dès que possible dans les prochaines années. Davantage d'informations à venir dès qu'une date aura été retenue en début d'année.

Fibre optique



La salle des fêtes de Saizerais semblait trop petite le 29 novembre dernier pour accueillir les nombreux habitants d'Autreville sur Moselle, Millery et Saizerais venus s'informer sur le passage à la fibre dans nos villages. Si vous n'avez pas pu y participer, voici un bref résumé de la réunion.

Après une présentation des financeurs du projet (la région Grand Est, le conseil départemental et les communautés de communes), la société **Losange**, qui va gérer le réseau fibre optique pendant les 35 prochaines années, a présenté l'intérêt du passage à la fibre.

Le réseau actuel en ADSL de notre commune a un débit d'environ 2 à 3 mégabits par seconde. Le nouveau réseau en fibre optique aura un débit de 1 gigabit par seconde (100 mégabits minimum d'assuré). Cela signifie que l'accès à Internet sera **de 50 à 500 fois plus rapide qu'actuellement**. Pour illustrer concrètement cette évolution, le téléchargement d'un film de 3 Go passera de plus de 2 heures actuellement, à moins de 1 minute avec la fibre.

Le réseau de fibre optique est déjà en place et opérationnel dans notre commune. Les « câbles » ont été tirés par Losange jusqu'aux différents poteaux du réseau téléphonique à proximité des habitations : boîtiers blancs installés ces derniers mois.

Il ne reste plus qu'à relier ces terminaisons jusqu'à l'endroit, dans votre domicile, où vous déciderez d'installer la Box Fibre fournie par l'opérateur que vous aurez choisi. Cette connexion sera réalisée gratuitement (financée par la région, le département et les communautés de communes) et uniquement si vous souhaitez passer à la fibre.

Comment procéder si je veux passer à la fibre ?

Il faut dans un premier temps choisir un fournisseur d'accès parmi ceux qui se sont positionnés sur le réseau Losange Grand Est, et souscrire un abonnement. Pour le moment, 7 opérateurs sont présents : K-net, Nordnet, VideoFutur, Ozone, WiBox, Coriolis Telecom et Comcable. Les offres de chaque Fournisseur d'Accès sont détaillées sur le site de

Losange : www.losange-fibre.fr/portail/operateurs. Il vous appartient de choisir l'offre répondant le mieux à vos besoins.

Une fois votre abonnement validé et votre contrat signé, un rendez-vous avec un technicien de Losange sera fixé pour passer la fibre du réseau public jusqu'à l'emplacement de votre Box. Comptez 4 à 5 semaines de délai.

Le technicien de Losange passera la fibre par le même chemin que votre câble de téléphone actuel ou par le chemin que vous lui indiquerez. Il installera une prise et un convertisseur fibre/RJ45 à proximité de votre Box. Il suffira ensuite de connecter votre Box comme l'ancienne, si vous en aviez déjà une, et profiter des services de votre abonnement.

Pour toute information complémentaire ou souscription, consultez : <https://www.losange-fibre.fr>

Si vous souhaitez être informé par e-mail des actualités du réseau Losange, en particulier de l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le réseau, abonnez-vous gratuitement à la newsletter de Losange : www.losange-fibre.fr/newsletter/inscription



Réforme des listes électorales



Les listes électorales sont réformées au 1^{er} janvier 2019. Trois objectifs à cette réforme :

- faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ;
- mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ;
- créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales. Il est géré par l'INSEE.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?

Rien si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas. Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune

Jusqu'à quand puis-je m'inscrire pour voter ?

En 2019, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le 31 mars 2019. En 2020, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection. A savoir ! Le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.

Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ? Le maire. Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours. L'inscription d'office des jeunes majeurs est toujours en vigueur. Elle est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ? Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1er janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :

- les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ;
- ou les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ;
- ou l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2^e année consécutive. Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE). Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ? Le maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné. La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

Qu'est-ce que la commission de contrôle ? Dans chaque commune, la commission de contrôle statue sur les recours des administrés contre les décisions du maire, s'assure de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le maire a refusé d'inscrire. La commission de contrôle peut contrôler la décision du maire après qu'elle ait été prise.

 **Fermeture de la mairie**

La secrétaire prenant des congés pendant les fêtes, la mairie sera fermée du vendredi 22 décembre au lundi 7 janvier inclus. Réouverture du secrétariat le mardi 8 janvier. En cas d'urgence, merci de vous adresser au maire ou aux adjoints.



Le 31 octobre 2018, Jade est venue agrandir la famille de Delphine Thiébaud la maman, Yohan Pommeret le papa, Lucas 11 ans et Malo 16 mois les 2 grands frères.

Cette joyeuse tribu habite au 2 rue de la Côte et vous les verrez sûrement se promener dans le village dès qu'un rayon de soleil pointerait le bout de son nez. Félicitations aux parents et belle vie à Jade.

 **Ecole Emile Schmitt**

Les élèves se sont rendus à la médiathèque de Dieulouard le mardi 4 décembre pour une découverte de livres animés. Ils ont tout d'abord pu écouter différentes histoires, tout en touchant plusieurs textures et en observant les images s'animer. Ils ont également découverts des livres « pop-up ». Ils ont ensuite pu profiter de l'espace de la médiathèque pour regarder différents livres, seuls ou à plusieurs.



Le vendredi 14 décembre, les élèves ont bénéficié d'une séance de cinéma offerte par la communauté de communes de Pont A Mousson. Ils se sont rendus en bus au cinéma de Blénod les PAM et ont assisté au film « Arthur et la magie de Noël », projection

composée de deux contes : « Charlie, le bonhomme de neige » et « Arthur et les aurores boréales ». Tous les élèves ont fortement apprécié ce moment partagé avec des élèves d'autres écoles.

Le traditionnel goûter de Noël avec les élèves de Millery a eu lieu le jeudi 20 décembre. Après avoir été quelques minutes impressionnés de se retrouver avec les « grands », les élèves de maternelle ont été ravis de partager cette matinée avec eux, autour d'un film, d'un goûter puis d'une distribution de cadeaux offerts par le Père Noël qui avait commencé sa distribution un peu en avance dans les écoles !

Enfin les élèves sont repartis chez eux pour les vacances de Noël avec les différents objets qu'ils avaient confectionnés : une boule de Noël, un bonhomme en pâte à sel, une lanterne réalisée avec du papier vitrail coloré, afin de continuer le travail sur les couleurs dans le cadre du projet d'école, et avec une belle carte composée d'un bonhomme de neige et d'un petit mot pour leurs parents.



Ecole Marguerite Reitz

Les élèves de CE2 CM1 et CM2 ont participé à une animation USEP sur les objets volants fin novembre. A travers plusieurs ateliers, ils se sont essayés à lancer différents projectiles à l'aide d'outils ou à la main (pelote basque, badminton, ballon de baudruche, fléchette, comète, balles de différentes formes...).



Les élèves de CE1, CE2 et CM1 ont participé à un tournoi de kinball, toujours avec l'USEP : il s'agit d'un sport collectif dans lequel trois équipes de 4 joueurs s'affrontent avec un énorme ballon de baudruche de près d'un mètre de diamètre!

Jeudi 13 décembre, tous les élèves de l'école se sont rendus au musée de l'histoire du fer à Jarville, dans le cadre du projet d'école qui vise à construire une culture artistique commune à tous les élèves. Les élèves de CP-CE1 ont bénéficié d'une animation sur le thème de la guerre à travers les âges. Ils ont notamment observé et essayé différents casques.

Les élèves de CE2 CM1 et CM2 ont visité avec un guide l'exposition temporaire sur la Tour Eiffel et ont réalisé un atelier sur les grands monuments du monde. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir que la Tour Eiffel venait de Lorraine!



Comme chaque année, nous avons réalisé un calendrier : nous avons travaillé sur les couleurs et les émotions. Les élèves se sont donc amusés à exprimer différentes émotions, en couleurs! Jeudi 20 décembre, tous les élèves du RPI se sont réunis à la salle polyvalente de Millery pour une "matinée de Noël". Au programme, projection d'un film, goûter de Noël et petit cadeau pour chacun.



Décoration du village



Comme chaque année maintenant, une équipe de bénévoles de la Clé des Champs s'est mise au travail pour donner à notre village un air de fête pour la venue de

Saint Nicolas d'abord, puis du Père Noël. Merci à toutes et à tous !!! Et merci à Jean-Paul BRUCHE qui nous offre chaque année le sapin de la place du Lavoir !



Saint Nicolas



Saint Nicolas, fidèle à la tradition, est venu cette année encore visiter les enfants de nos villages. Parti de Millery, le char de l'évêque de Myre a terminé sa

visite à Autreville sur Moselle où il a été dignement et chaleureusement accueilli. Escorté par de nombreux enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents, Saint-Nicolas a distribué de nombreux bonbons aux petits et aux grands qui ont été bien sages, c'est-à-dire à tout le monde !



Des chansons pour Saint Nicolas

Le char préparé par des parents d'élèves ne pouvant pas circuler rue de l'Ecole, c'est à pied que Saint Nicolas s'est rendu dans la salle polyvalente d'Autreville pour écouter des chansons écrites pour lui et savourer un bon verre de vin chaud avant de poursuivre son périple.

L'accueil périscolaire a participé au défilé de St Nicolas de Millery à Autreville. Avec Mme Andersen, les enfants de la troupe de théâtre ont joué des petites scènes le long du défilé. C'était l'histoire du père Fouettard quand il était petit et pourquoi il est devenu Père Fouettard... A l'arrivée, Julie et les enfants ont accueilli St Nicolas en chanson. Merci Saint Nicolas et à l'année prochaine !



Animation Village

L'année 2018 a été riche de productions et d'événements pour notre petit atelier. La dizaine de potiers assidus aux ateliers du lundi soir ont rivalisé de créativité et leurs œuvres ont pu être mises en valeur lors des expositions auxquelles ils ont participé.

Courant juin, l'atelier a réalisé trois installations très remarquées durant un mois dans le parc de la Maison Mosaïque de Saint-Dié des Vosges.



Une partie de l'exposition à Saint-Dié des Vosges

Durant la même période, les potiers d'Autreville-Millery ont réussi le pari ambitieux de créer un événement autour du feu sur l'ancienne base nautique d'Autreville.

La participation importante de visiteurs locaux et extérieurs à cette manifestation a décidé les potiers à proposer une version 2019 de la terre au feu qui ne manquera pas d'éveiller à nouveau la curiosité des visiteurs.

Enfin, parmi les actions organisées dans le cadre d'octobre rose, l'atelier a présenté une exposition sur le thème de la féminité à Sainte Geneviève. La générosité des visiteurs de l'exposition a permis de contribuer de manière non négligeable à la collecte des fonds en faveur de la recherche pour le traitement du cancer.

A la veille de la nouvelle année, nous formulons donc le souhait de voir notre activité aussi florissante et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons si vous souhaitez vous joindre à nous.

Excellente année à toutes et à tous.



CROQU'LIVRES



Croqu'livres vous propose « **LES CONTES DE LA NOUVELLE ANNEE** » le **SAMEDI 12 JANVIER de 15H à 18H** avec **Virginie PIERRARD** et **Pascale CRETEUR**.

Croqu'livres vous offre les boissons, apportez un petit plaisir sucré à partager. Réservation conseillée au 06 74 04 94 68

Club de lecture CROQU'LIVRES – Maison des Associations – 12 Grande Rue à AUTREVILLE SUR MOSELLE.

Autreville *INFOS* – décembre 2018

www.autrevillesurmoselle.mairie.com

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Marie Favre – Philippe Englert – Laurent Muller – Marie-Paule Sauder – Jean-Jacques Bic

Imprimé par nos soins